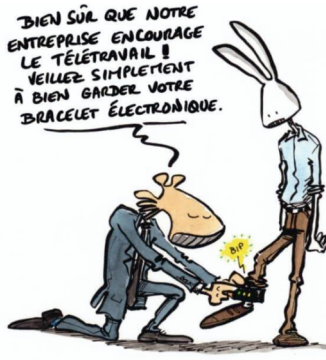


Le 19 mai 2022

## FLASHCOM

### Le télétravail au Hub



**L'équipe CFTC est et restera vigilante concernant la mise en oeuvre de l'accord que nous avons négocié.**

**Pour illustration, voila un extrait de la lettre que nous avons envoyé à la direction.**

« ... nous profitons aussi de ce courrier afin de vous sensibiliser sur la difficulté du maintien du télétravail et de la mise en oeuvre du flexoffice au niveau du Hub.

*Ces projets impactent directement le bien-être des salariés et contribuent grandement à leur anxiété.*

*Il faut impérativement une vision globale et permettre aux salariés impactés un accès au télétravail et traiter globalement le sujet du flexoffice avec les représentants du personnel.*

*L'arrêt annoncé du télétravail est incompatible avec le projet flexoffice du Hub 3.0 ne permettant pas un retour à 100 % des équipes.*

*Nous demandons que le motif du refus du télétravail doit être impérieux et non soumis au bon vouloir d'un supérieur hiérarchique.*

*A ce jour, rien ne justifie le retour à 100% en présentiel, et pour autant, 3 directions l'ont demandé à leurs équipes (l'offre, le digital et la relation clients).*

**La grogne est très importante et les collaborateurs ne comprennent pas ce qui se passe.**

*Je vous rappelle que le télétravail apporte aussi une réponse écologique et du pouvoir d'achat des personnes du Hub, en limitant les transports.*

*En ce qui concerne le flexoffice, nous devons notamment anticiper les problèmes des salariés qui traitent beaucoup de documents (ou produits ou échantillons), les salariés ayant des contre-indications médicales, les salariés ayant des horaires décalés ...*

*Nous devons sécuriser et rassurer les salariés sur ces points afin d'arrêter / stopper des tensions entre les services qui sont déjà existantes... »*



**Richard CAMPILLO**  
Délégué Syndical Central

**Engagés pour VOUS, élus grâce à VOUS, vos représentants sont là pour VOUS !**

**La CFTC avec VOUS... les autres avec leurs promesses !**